



Succession-vente d'un bien-part de l'épouse ou récompense

Par **nounoufle**, le **13/04/2016** à **15:45**

Bonjour

Nous sommes 4 enfants 2 issus d'un premier lit du côté de mon père et mon frère et moi-même issus d'une deuxième union.(1957)

Mon père a fait construire avec ma mère en 1980 sur une parcelle agricole (exploitation agricole) qu'il a reçu en héritage.

Aujourd'hui tous les 2 décédés la villa est en vente.

Ma question est la suivante est ce que ma mère aurait droit à une part ou récompense.[smile17]

Montant de la transaction 200 000€.

Je vous remercie de votre aide.